



ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIELSALM

Rue de l'Hôtel de Ville, 5

6690 VIELSALM

ANNEXE X
(A.G.W. du 04 juillet 2002)

ENQUETE PUBLIQUE

*Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du
11 mars 1999 relatif au permis d'environnement*

Concerne la demande de Monsieur Stijn Vandyck en vue d'obtenir le permis d'environnement pour **le forage d'un puits pour abreuver le bétail d'une bergerie**, sur le bien cadastré Vielsalm 2° Division Section A - n° 1301k (anciennement 1301f).

Le dossier peut être consulté à l'administration communale
à partir du 29 octobre 2018 jusqu'au 13 novembre 2018.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à:
23 octobre 2018	29 octobre 2018	Administration communale de Vielsalm Le 13 novembre 2018 à 11 h	Administration communale de Vielsalm, Rue de l'Hôtel de Ville 5 6690 VIELSALM

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h) et le samedi 03 novembre 2018 de 9h à 12h. Personne de contact: Madame Florie Haid – florie.haid@vielsalm.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous auprès du Service communal de l'environnement.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- du demandeur (Monsieur Stijn Vandyck – 0477/971881) ;
- du Service communal de l'urbanisme (080/292817 – 080/292818);
- du Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme – Monsieur Ph. Maréchal (080/292817);
- du Service communal de l'environnement (080/292813) ;
- du Fonctionnaire technique - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3) – Département des Permis et des Autorisations –Avenue Reine Astrid 39 à 5000 NAMUR (081/715300).

A Vielsalm, le 23 octobre 2018

Le Bourgmestre,



Elie DEBLIRE